



© crédits photos : UCPFCN



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Projet Forêts et Conservation de la Nature (PFCN)



Valeur du Projet
70 millions de \$



Cofinancement
64 millions de \$ du Don IDA
6 millions de \$ du FEM



Durée
Du 9 septembre 2009 au 30 juin 2015



Tutelle
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Partenaire Institutionnel
Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Opérateurs
Unité de Coordination de Projet Forêts
Conservation de la Nature (UC-PFCN)



Localisation

- Salonga - Lukenie - Sankuru - Lac Tumba (Equateur - Bandundu)
- Maringa - Lopori - Wamba (Equateur)
- Ituri - Epulu - Aru (Province Orientale)



Thématiques
Protection de l'Environnement,
Gestion des Ressources Forestières et
Conservation de la Diversité biologique.

Description du projet

Le PFCN est né en 2009 pour appuyer certains piliers du Programme National Forêts et Conservation (PNFoCo) ainsi que le Programme National Environnement, Forêt et Biodiversité (PNEFEB). Son exécution a été confiée à une cellule dédiée du MEDD (UC-PFCN).

Le projet Forêts et Conservation de la Nature compte trois composantes: la composante Renforcement des capacités institutionnelles du MEDD (37 200 000 \$), la composante Participation de la communauté à la gestion de la forêt (20 800 000 \$ US), la composante Gestion des aires protégées (4 100 000 \$).

Le projet a engagé des maîtres d'ouvrage délégués (MOD) qui mettent en œuvre les actions sur le terrain avec les bénéficiaires, ainsi que des consultants qui ont participé à des études et rapports ayant contribué au bon déroulement du projet. L'équipe de l'UC-PFCN assure la passation des marchés et la supervision de toutes les activités du projet (appel d'offres, recrutement, gestion fiduciaire, suivi-évaluation, audits).

Objectif

1. Le PFCN vise l'amélioration de la gouvernance forestière pour la gestion durable de la diversité biologique et des ressources forestières en vue de contribuer à la consolidation de la stabilité macroéconomique et à la croissance économique du pays.
2. Le PFCN a collaboré avec la GIZ sur le dossier des ressources humaines du MEDD (formations, mise à la retraite). Le PFCN a aussi coopéré avec la coopération japonaise en ce qui concerne les équipements et matériels donnés au MEDD. Une synergie indirecte se fait aussi à travers le GIBE (groupe inter-bailleurs Environnement) dont la BM est chef de file.



Réalisations

- Les principales réalisations du PFCN sont l'appui institutionnel au MEDD, à travers le rétablissement des fonctions des bureaux (28 bureaux ont été construits pour le MEDD dans les provinces du Bandundu, de l'Equateur et la Province Orientale).
- Le paiement des indemnités de départ à la retraite des cadres de commandement du MEDD (tel que prévu par l'Ordonnance n°13/112 du 24 décembre 2013 portant promotion et mise à la retraite des agents et fonctionnaires de carrière des services publics de l'Etat du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme) Secrétariat Général à l'Environnement et Conservation de la Nature.
- Le projet effectue le monitoring des micro projets communautaires dans les quatre paysages forestiers situés dans les trois provinces pilotes du projet : Salonga - Lukenie - Sankuru - Lac Tumba (Equateur - Bandundu) Maringa - Lopori - Wamba (Equateur), Ituri - Epulu - Aru (Province Orientale).

Source : SAMBI Nseleluta, 2013. Bénéficiaires du projet PFCN

Enseignements tirés

- Le projet a réussi à toucher directement les populations locales et autochtones à travers la négociation des clauses sociales avec les concessionnaires et la réalisation de microprojets dans les paysages forestiers. Il semble pertinent de travailler à l'échelon local, y compris en termes de renforcement des capacités de l'administration forestière

provinciale, locale et de gestion participative multipartite à travers les conseils consultatifs provinciaux des forêts.

- Malgré l'arrêt du PCPCB (Programme de Contrôle de la Production et de la Commercialisation des Bois), le projet continue son appui à la DCVI (Direction de Contrôle et Vérification Interne du MEDD) pour le contrôle du bois.
- Le projet n'a pas réussi à péreniser le PCPCB, faute de consensus trouvé entre les différentes parties prenantes (MEDD, MOD, secteur privé).

Le projet n'a pas pu appuyer le processus de microzonage prévu initialement, en raison de la non-signature du décret fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales.

- Le projet a été affecté par l'instabilité sécuritaire, surtout par la situation qui prévalait à l'Est du pays, pour ce qui concerne le PCPCB qui a d'ailleurs dû fermer pour cette raison.

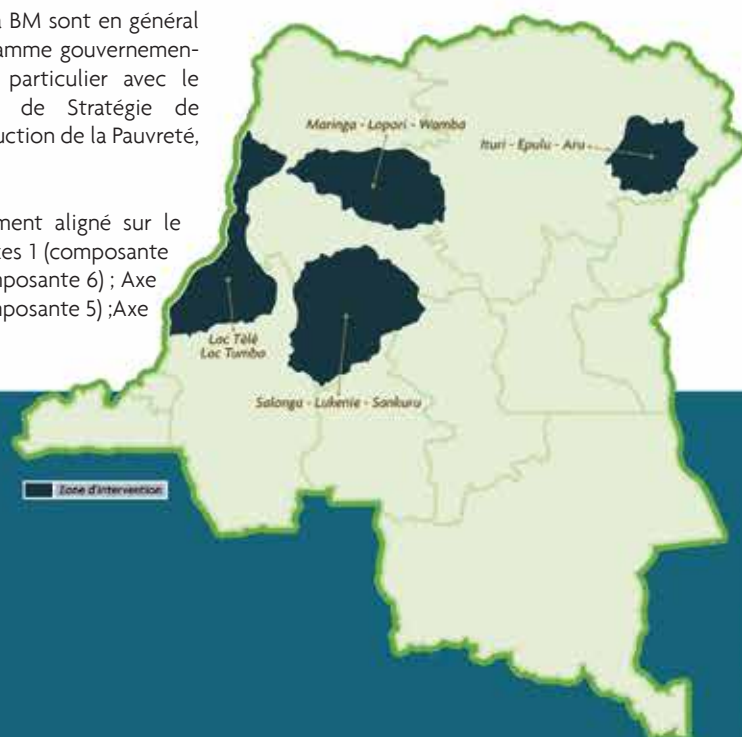
Synergies

Tous les projets de la BM sont en général alignés avec le programme gouvernemental du pays, et en particulier avec le DSCR2 (Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, 2-ème génération).

Ce projet est également aligné sur le PNEFEB-2 dans ses axes 1 (composante 3, composante 5, composante 6) ; Axe 2 (composante 3, composante 5) ; Axe

4, (composante 1, composante 2) ; Axe 5, (composante 1, composante 3, composante 4). Le PFCN a collaboré avec la GIZ sur le dossier des ressources humaines du MEDD (formations, système d'évaluation des performances, recrutement de nouveaux agents, mise à la retraite). Le PFCN a aussi oeuvré avec la coopération japonaise en ce qui concerne les équipements et matériels donnés au MEDD. Une synergie indirecte se fait aussi à travers le GIBE (groupe inter-bailleurs Environnement) dont la BM est chef de file.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5
2	✓	1	2	3	4	5
3	✓	1	2	3	4	5
4	✓	1	2	3	4	5
5	✓	1	2	3	4	5



CONTACT

Coordonnateur de projet
Dieudonné SAMBI Nseleluta

UC-PFCN
3379 avenue du Plateau
Galerie de l'Ambassade, 3^e étage
Kinshasa/Gombe • RD Congo

0811601610
ucpfcn@gmail.com



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Projet de Réhabilitation du Réseau des Parcs Nationaux (PREPAN)



Valeur du Projet

18,64 millions de \$



Cofinancement

Banque Allemande
de Développement (KfW)



Durée

Du 30 septembre 2009 au 31 décembre
2018



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Partenaire Institutionnel

Institut Congolais pour la Conservation
de la Nature (ICCN)



Opérateurs

African Parks Network, Société
Zoologique de Frankfurt



Localisation

- Parc National des Virunga (Provinces
du Nord Kivu)
- Parc National de la Garamba et
Futur Parc de Lomami (Province
Orientale)
- Jardin Botanique de Kisantu
(Province de Bas Congo)
- Jardin Botanique de Kinshasa
(Province de Kinshasa)
- Parc National de Kahuzi Biega et la
Réserve Naturelle d'Itombwe
(Province du Sud Kivu)
- Futur Parc de Lomami (Province de
Maniema)
- Jardin Botanique d'Eala (Province de
l'Equateur)



Thématiques

Conservation de la Diversité biologique

Description du projet

La Banque Mondiale a démarré son appui à la conservation de la nature avec le Projet de Réhabilitation du Réseau des Parcs Nationaux, en vue de contribuer à la préservation de la biodiversité de l'un des écosystèmes les plus fragiles du monde.

L'agence principale d'exécution du projet est l'ICCN qui travaille en collaboration avec les maîtres d'ouvrage délégués (MOD) au niveau des parcs dans le cadre du partenariat public privé afin d'exécuter les 4 composantes du projet qui sont :

- ▶ La première composante : L'appui à la réhabilitation institutionnelle, a permis l'Assistance technique à la direction financière et la cellule de passation des marchés, l'appui aux coûts de fonctionnement, l'appui au plan d'actions stratégiques, notamment la réforme institutionnelle ainsi qu'une contribution à l'acquisition de l'expertise pour la réalisation de la stratégie nationale de la conservation de la biodiversité.
- ▶ La seconde composante est l'appui aux parcs nationaux, a permis la finalisation de la stratégie d'investissements en

faveur des Peuples Autochtones du secteur de Mikeno, la mise en œuvre de la conservation communautaire, le développement des plans modestes pour l'écotourisme et la génération des revenus ainsi que la réalisation d'étude sur la stratégie de valorisation des Jardins Botaniques de la RDC ;

- ▶ La troisième Composante : Études techniques et consultations, a conduit à l'appui au processus de reclassement de la réserve d'Itombwe et de la création du futur Parc National de la Lomami, au soutien d'études, analyses et consultations locales nécessaires pour identifier et/ou confirmer de nouvelles aires protégées potentielles en vue de réaliser l'objectif de 17% de couverture du territoire national, la concertation des populations locales sur base du principe du consentement libre, préalable et en connaissance de cause.
- ▶ La quatrième Composante : Création et capitalisation du Fonds Okapi pour la conservation de la Nature, a permis la création d'un fonds fiduciaire du même nom (en sigle, FOCON) afin de contribuer à garantir un financement durable à long terme du réseau des parcs du pays.



Objectifs

1. Le projet vise à renforcer les capacités générales de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature sur le terrain et au plan national.
2. Il consolidera aussi la coordination entre les partenaires, et permettra de réhabiliter deux parcs nationaux prioritaires et leurs zones tampons. Il contribuera également à établir des relations constructives avec les communautés locales et à étendre le réseau d'aires protégées existant.

Réalisations

Le projet PREPAN a, à son actif, de nombreuses réalisations :

- Pour la première composante : Appui à la réhabilitation institutionnelle.
Il est à noter l'amélioration des capacités sur la gestion financière et la passation des marchés, la coordination des partenaires vis-à-vis des appuis apportés; la décentralisation administrative progressive des sites, plus de transparence dans la gestion avec la publication des contrats et conventions signés avec les parties prenantes ; l'audit interne en cours de fonds géré directement par l'ICCN et l'extension en cours des autres sites au Système de Gestion de Performance (SGP) .
- Pour la deuxième composante : Appui aux aires protégées il y a eu la signature du contrat d'emphytéose pour faciliter les investissements, la signature d'un nouveau contrat de gestion avec le MOD African Park Network, la construction des maisons pour les éco gardes et autres infrastructures, l'appui à la Lutte Anti braconnage et l'appui aux activités communautaires.
- La troisième composante : Études techniques et consultations ont permis l'élaboration du plan de réinstallation volontaire des populations d'Obenge, préalable à la création du futur Parc

National de la Lomami, l'appui aux concertations et sensibilisations des Autorités politico-administratives, militaires, coutumières et de la société civile sur la gestion durable de la réserve naturelle d'Itombwe ainsi que le financement de la mission d'évaluation des aires protégées au Kasai Occidental, Kasai Oriental et Katanga.

- La quatrième composante : Création et capitalisation du Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature a conduit à l'enregistrement du FOCON au Royaume-Uni (Londres) son opérationnalisation en RDC et la mise en place du conseil d'administration.

Enseignements tirés

- ✓ La volonté exprimée par l'ICCN pour améliorer la gestion des aires protégées, notamment par le partenariat public privé et la gestion communautaire participative.
- ✓ Les efforts conjugués dans la lutte anti-braconnage doivent se poursuivre au niveau des parcs.
- ✓ L'autonomie partielle de gestion accordée au Parc National de Kahuzi-Biega constitue un atout pour la décentralisation progressive.
- ✗ Les mesures de sauvegardes sociales et environnementales ainsi que les indicateurs n'ont pas été suffisamment documentés. La fragilité sécuritaire due aux guerres récurrentes dans les zones du projet a retardé la mise en oeuvre de plusieurs activités (consultations communautaires, construction et/ou réhabilitation des infrastructures, études, etc.). L'insuffisance du personnel affecté au projet et les insuffisances institutionnelles justifient plusieurs faiblesses constatées.
- ! Des efforts restent encore à conjuguer pour doter l'ICCN des ressources humaines et financières capables d'acquies l'expertise voulue dans l'administration et la gestion du réseau des aires protégées.

Les faibles capacités institutionnelles dans le management demeurent des défis majeurs.

- ! Toutes les questions liées aux indicateurs et mesures de sauvegardes (sociales et environnementales) seront suivies de très près.

Synergies

Le PREPAN est cofinancé par la KfW, composante « établissement et capitalisation » du FOCON. La collaboration s'effectue avec la GIZ sur les questions liées aux ressources humaines et la KfW sur l'amélioration de la gestion financière au niveau de la Direction Administrative et Financière de l'ICCN.

Sachant que les priorités de la RDC se focalisent dans le DSCR-2, la Banque Mondiale soutient le secteur de la biodiversité inclus dans le pilier visant à diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi.

Le secteur de la biodiversité est un secteur capital et susceptible de contribuer à la réalisation du pilier pré cité.. Ce projet spécifique soutient aussi la Stratégie Nationale de la Conservation de la Biodiversité élaborée par l'ICCN et s'aligne également sur le PNEFEB-2,axe 4.

PNEFEB 2						
Axes	Composantes					
1 ✓	1	2	3	4	5	6
2 ✓	1	2	3	4	5	
3 ✓	1	2	3			
4 ✓	1	2	3	4		
5 ✓	1	2	3	4	5	6



CONTACT

Coordonnateur de projet

Dr Pasteur Cosma WILUNGULA
BALONGELWA Ben

! Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)
13 avenue Papa Ileo (ex av. des Cliniques)
Kinshasa/Gombe • RD Congo

✉ pdg.iccn@yahoo.fr
benbalongelwa@yahoo.fr
b.balongelwa@gmail.com



© crédits photos : CN-REDD



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Appui au processus national REDD+ en RDC (FCPF)



Valeur du Projet

9 millions de \$



Cofinancement

3 600 000 \$ US de la Norvège



Durée

De mars 2011 à décembre 2016



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Partenaire Institutionnel

Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable (MEDD)



Opérateurs

Coordination nationale REDD (CN
REDD)



Localisation

National et provincial



Thématiques

Protection de l'Environnement (lutte
contre le changement climatique)

Description du projet

Le processus national REDD+ en RDC a démarré en 2009, sous l'égide du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Il est mis en oeuvre par la Coordination Nationale REDD (CN-REDD), sous la tutelle de la Direction du Développement Durable. Ce processus a bénéficié de l'appui technique et financier de deux programmes internationaux : le Programme ONU-REDD (partenariat FAO, PNUD et PNUE) et le Programme FCPF (Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier), dirigé par la Banque mondiale.

La REDD+ est un mécanisme financier incitatif qui vise l'atténuation des changements climatiques, la conservation des forêts et le développement durable dans les pays forestiers du sud en rémunérant les réductions d'émission dûment constatées. Ce projet d'appui au processus REDD+ a bénéficié d'un premier don de 3.6 millions en 2011 pour initier la phase de préparation à la REDD+, conformément aux termes de son plan de préparation à la REDD+ (R-PP) approuvé en 2010 : la RDC a ainsi mis en place l'« infrastructure » nationale nécessaire pour

accueillir des projets REDD+. Pour finaliser cette phase de préparation à la REDD+, la RDC s'est vue accorder un don additionnel du FCPF de 5,2 millions \$ US en décembre 2013.

Le projet comprend 3 composantes :

Composante 1 : appui à la coordination du processus REDD+ qui vise :

La coordination de la préparation au processus REDD+. Appui à l'opérationnalisation de la CN-REDD et des autres organes de pilotage (Comité National REDD et Comité Interministériel REDD);

La promotion des consultations multipartites. Appui à la mise en oeuvre du Plan de Consultation, participation et information, production de matériel d'information sur le mécanisme REDD+ comme des films, des dessins animés, des spots radio, des pièces de théâtre, organisation d'ateliers au niveau national, soutien au réseau national de radios communautaires.

Composante 2 : Contribuer à la conception d'une stratégie nationale REDD+ pour permettre :



La préparation et mise en place de la stratégie nationale REDD+. Renforcement des capacités de la CN-REDD pour finaliser la préparation à la REDD+ (35 critères de R-package);

La préparation du cadre de mise en œuvre REDD+ Financement des analyses juridiques et institutionnelles liées à la mise en place d'un régime national REDD+ (Évaluation juridique et institutionnelle du choix d'un cadre national REDD+, partage des revenus...). Le financement du développement des outils associés à ce cadre de mise en œuvre (registre, système d'information sur les sauvegardes, mécanisme de prise en compte des plaintes...)

L'appui au développement et à la mise en pratique du CGES.

Composante 3 : Élaboration d'un scénario national de référence pour la REDD+ qui constitue :

Le soutien à des analyses sur les « circonstances nationales » (contexte socio-économique du pays) affectant le scénario de référence, y compris l'appui à l'enquête nationale des ménages.

Objectifs

L'objectif du FCPF est de contribuer au processus national REDD+ (Réduction des émissions liées à la Déforestation et à la dégradation des forêts), qui vise à doter la RDC des prérequis techniques et institutionnels pour participer aux mécanismes de marché du carbone forestier par :

- La finalisation de la préparation à la REDD+ ;
- L'élaboration d'un scénario de référence national des émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et à la dégradation des forêts ;

- La mise en place d'un système de mesure, notification, vérification (MNV) ;
- La conception et la mise en œuvre d'un premier Programme de Réductions d'Emission à grande échelle pour une première transaction carbone d'ampleur.

Réalisations

Le FCPF a quelques réalisations notables à son actif dont notamment :

- L'élaboration de la Note d'Idées du Programme de Réduction d'Emissions dans la future province de Maï-Ndombe (ERProgram) ;
La Signature du don additionnel de 5,2 millions USD ;
- L'admission de la RDC dans le pipeline du Fonds Carbone de la Banque Mondiale, après validation de son ER-PIN à la 9ème session du Comité des Participants (CP) ;
- L'organisation de la 1ère Université de la REDD en provinces (Bandundu) ;
L'organisation d'une Université Internationale REDD+ (3ème édition) couronnée par la présence de sept membres du Gouvernement ;
- La tenue de la 1ère Réunion de Haut Niveau des Secrétaires Généraux pour l'intégration de la REDD dans les politiques et programmes sectoriels.
La validation du document R-package ;
- La tenue de l'atelier de lancement du PR-Program, à Bandundu-ville ;
- La finalisation du premier draft de document du PR-Program ;
- La formation des experts nationaux au CGES.

Enseignements tirés

- ✓ Implication des autres ministères, y compris Finances, Budget et Primature
- ✗ Activités trop centralisées à Kinshasa, nécessité de les décentraliser

Synergies

Le projet FCPF contribue à la mise en œuvre du PILIER 4(Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables), du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.

Le projet est aligné au Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité, (PNEFEB-2) axe 2 et la matrice sectorielle environnement à travers les 5 mesures REDD+, ainsi qu'avec le programme ONU-REDD et la Norvège.

		PNEFEB 2					
Axes		Composantes					
1	✓	1	2	3	4	5	6
2	✓	1	2	3	4	5	
3	✓	1	2	3			
4	✓	1	2	3	4		
5	✓	1	2	3	4	5	6



CONTACT

Responsable de projet
Victor KABENGELE

Concession COTEX
Commune de Ngaliema/Kinshasa • RD Congo

+243 999 995 462

cnredd.rdc@gmail.com



Valeur du Projet

65 millions de \$



Cofinancement

- 36 900 000 \$ US de la Banque Mondiale
- 6 000 000 \$ US de Banque Mondiale (DGM)
- 21 500 000 US de la BAD
- 600 000 \$ US du Gouvernement Congolais



Durée

De mai 2015 à juillet 2020



Tutelle

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)



Partenaire Institutionnel

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)



Opérateurs

Coordination nationale PIF (pilotage, gestion technique et opérationnelle du projet) et la Direction Administrative et Financière (gestion fiduciaire).



Localisation

- Bassin d'approvisionnement de Kinshasa, couvrant des parties des Provinces de:
- Kinshasa
- Bandundu/district du Plateau/territoires de Bolobo, Yumbi, Mushie et Kwamuth
- Bas-Congo: le long de la nationale 1, sur une profondeur de 100 km de part et d'autre de la route
- Kasai Oriental: Mbuji-Mayi;
- Kasai occidental: Kananga
- Province Orientale: Kisangani



Thématiques

Conservation de la Diversité biologique
(Gestion des aires protégées)



LA BANQUE MONDIALE

BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

Programme d'Investissement Forestier (PIF)

Description du projet

Le PIF fait partie des programmes d'investissement avancés de la REDD. Il compte deux parties, la première supervisée par la Banque Mondiale et la seconde par la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le projet PIF de la Banque Mondiale comporte trois composantes :

La première composante : Projet Intégré de réduction d'émissions du District des Plateaux (Province du Bandundu).

Ce projet appuie les communautés à élaborer une vision de territoire puis à exécuter des plan d'investissement permettant de concilier leur développement local et la réduction de la déforestation avec une approche cohérente et coordonnée.

La deuxième composante : Facilitation des activités du secteur privé permettant de réduire les émissions liées au bois-énergie.

Cette composante se concentre sur toute la filière bois énergie ; aussi bien la production durable (plantation agroforestière) que la consommation (foyer amélioré).

Sous-composante 2a : Appui aux investissements agroforestiers en RDC (5,9 millions USD)

Il sera procédé à des appels à propositions,

qui sont revus par un Comité de sélection indépendante.

Sous-composante 2b : Renforcement du secteur des foyers de cuisson et appui à la diffusion des foyers améliorés (2,1 millions USD). La sous-composante 2b sera mise en oeuvre en ligne avec le cadre méthodologique élaboré dans le programme ACCES.

(renforcement de la qualité, connaissance du marché, réduction des barrières financières)

La troisième composante : Promotion des systèmes agroforestiers de petite échelle permettant de réduire les émissions liées à l'utilisation des terres (10,5 millions USD).

Cette composante appuie des organisations paysannes du Bas-Congo et de la Province de Kinshasa pour diffuser de bonnes pratiques directement auprès des producteurs et soutient l'effort de recherche-développement pour améliorer les itinéraires de production en agroforester.

Le projet PIF de la Banque Africaine de Développement (BAD) compte également trois composantes :

Appui à la gestion durable des forêts,

Appui à l'Agriculture durable et à la sécurisation foncière,



Gestion du projet

Le projet sera mis en oeuvre suivant une logique de paiement pour les Services environnementaux.

Il débutera par l'appui à l'élaboration de plans locaux d'utilisation des terres (« microzonage ») dans les 9 sites d'intervention, y compris un plan de développement soutenant la conformité avec le plan d'utilisation des terres

Objectifs

Les principaux objectifs du projet d'investissement forestier sont
Pour le PIF Banque Mondiale :

- Promouvoir la gestion durable des forêts plus précisément dans les districts du Plateau et du Mai-Ndombe et dans le Bassin d'approvisionnement de Kinshasa, tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales et en testant des mécanismes innovants pour la gestion des forêts afin de contribuer à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la zone d'intervention;
- Piloter une expérience de programme REDD+ intégré à l'échelle juridictionnelle (district/province);

Pour le PIF Banque Africaine :

- Contribuer à la réduction de la pauvreté de la population et à la protection de l'environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) issus de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en contribuant à la réduction de la pauvreté des populations dans les bassins de Mbuji- Mayi (Kasaï Oriental), Kananga (Kasaï Occidental) et de Kisangani (Province Orientale).

Réalisations

Le projet n'a aucune réalisation à son actif, car le PIF a démarré début 2015.

Le mode d'exécution du projet sera le suivant : la BM signe un contrat de don avec le Gouvernement de la RDC, qui va ensuite se charger de la mise en oeuvre dudit projet à travers ses services spécialisés et des souscontrats

seront signés avec des entités de maîtrise d'ouvrage (ex : ONG internationales, locales, comités locaux villageois, etc.).

Le PIF BAD s'appuiera sur la planification de l'utilisation des terres et le paiement pour services environnementaux (PSE), comme principales modalités de mise en oeuvre. Les activités du projet seront mises en oeuvre au moyen de PSE en nature, basée sur le respect par les communautés des plans convenus pour l'utilisation des terres. Des paiements en nature sur la base des résultats obtenus seront également faits pour les activités de plantation d'arbres au lieu de la rémunération conventionnelle du travail en cash.

Enseignements tirés

Aucun, le projet vient de débiter

Synergies

Le projet PIF contribue à la mise en oeuvre du PILIER 4(Protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, volet Gérer et protéger durablement les ressources naturelles renouvelables) du Document de la Stratégie de Croissance Et De Réduction de la Pauvreté de Seconde génération-(D S C R P 2) du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, sous la Coordination du Ministère du Plan.
Le projet est aligné au Programme

National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité, (PNEFEB-2) en ses axes 1, (Composante 4), axe 2 (composantes3 et 4) , axe 5(composante 1) du PNEFEB-2 ainsi qu'avec différents projets d'autres bailleurs, dont la Norvège, l'USAID/CARPE, le WWF, l'UE, le PNUD, la BAD, la France, l'Allemagne, WildlifeworksCarbon et avec le programme juridictionnel de réduction d'émissions de Mai-Ndombe.

Le PIREDD/BAD s'inscrit dans l'atteinte des objectifs transversaux du DSP 2013-2017 de la Banque en RDC, en particulier le renforcement des capacités en matière de gouvernance des ressources naturelles et la promotion de la résilience climatique, la Stratégie du secteur agricole 2010-2014 ; le Plan d'action sur les changements climatiques 2010- 2015 et la Stratégie de la Banque 2013-2022.

PNEFEB 2	
Axes	Composantes
1 ✓	1 2 3 4 5 6
2 ✓	1 2 3 4 5
3 ✓	1 2 3
4 ✓	1 2 3 4
5 ✓	1 2 3 4 5 6



CONTACT

Coordonnateur de projet

M. Kadiata, Bakach Dikand J. B



Boulevard du 30 Juin
Immeuble BCDC, 6^e niveau
Kinshasa/Gombe • RD Congo



+243 998 923 290



b.kadiata@afdb.org ou CBFFSecretariat@afdb.org



www.afdb.org